

ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Sommaire

p.2	Rapport général du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2016
p.3	Rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 31/12/2016
p.4	Action culturelle
p.5	Tableau du montant et de l'affectation des produits financiers
p.5	Liste des placements financiers
p.6	Balance âgée fournisseurs au 31 décembre 2016
p.6	Tableau des filiales et des participations
p.6	Tableau du rapport des prélèvements sur les droits aux perceptions de l'exercice
p.7	Analyse des perceptions 2016 par mode d'exploitation
p.7	Analyse des répartitions 2016 par mode d'exploitation
p.8	Récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice
p.8	Sommes affectées individuellement au cours de l'exercice
p.9	Sommes restant à affecter individuellement
p.10	Solde des droits à répartir entre SPRD et analyse du solde des droits à répartir
p.11	Taux des retenues statutaires de la Scam en 2016
p.11	Retenues des sociétés d'auteurs avant reversement à la Scam
p.12	Liste des organismes ayant bénéficié de concours sur trois ans consécutifs

Scam*

*Société civile des auteurs multimedia

Rapport général du Commissaire aux comptes

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Scam, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe :
- le paragraphe relatif au changement de méthode en 2016 fait état de la suppression de l'application du taux d'actualisation dans le calcul de la provision pour médailles du travail.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, l'annexe fait état de la suppression de l'application du taux d'actualisation dans le calcul de la provision pour médailles du travail. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés que cette décision était conforme aux règles comptables édictées par l'ANC (Autorité des normes comptables). L'ANC prévoit en effet que les entités dont l'effectif est inférieur à 250 salariés puissent ne pas recourir à la méthode actuarielle, afin d'appliquer une méthode simplifiée pour le calcul de leurs engagements à long terme.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les annexes au rapport d'activité du Directeur Général et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19 avril 2017
Le Commissaire aux Comptes SEGESTE

Isabelle Rivoallan

Rapport spécial du commissaire aux comptes

pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes Segeste

Isabelle Rivoallan

Les comptes de l'action culturelle

pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

(sommes affectées collectivement au cours de l'exercice - L 321-9 du CPI)

A - AIDE À LA CRÉATION		
1 - Création d'une œuvre et première fixation	801,43	
Bourses d'aide à la création	801,43	
2 - Promotion de la création	1.237,30	
Activités Scam	216,85	
Partenariats	509,57	
Prix et Étoiles	510,88	
3 - Diffusion de l'information sur la création	22,00	
4 - Action culturelle en Belgique	107,15	
5 - Action culturelle au Canada	11,51	
B - AIDE À LA FORMATION		
Soutien à la formation des auteurs	154,89	
CHARGES D'ACTION CULTURELLE	2.334,28	

Prélèvements sur perceptions	2.194,81	
Audiovisuel et sonore	1.304,32	
Littéraire	506,91	
Image fixe	29,08	
Droits presse	354,50	
À déduire copie privée Scelf	- 1,30	
Irrépartissables supérieurs à 10 ans	0,00	
Produits financiers	0,00	
PRODUITS D'ACTION CULTURELLE	2.193,51	
	140,77	

Déficit de la période

Montant en milliers d'euros

L'action culturelle

Dépenses Action Culturelle

	Période		Période		Variations
	du 01/01/2016 au 31/12/2016		du 01/01/2015 au 31/12/2015		
Aides à la création	2 179 386	93,4 %	2 054 681	88,0 %	6,1 %
Création d'une œuvre et première diffusion :	801 429	34,3 %	801 506	34,3 %	0,0 %
Bourses d'aide à la création répertoire audiovisuel	582 416		595 216		
Bourses d'aide à la création répertoire sonore	51 601		51 240		
Bourses d'aide à la création répertoire de l'écrit	28 070		26 957		
Bourses d'aide à la création répertoire des images fixes	25 578		19 550		
Bourses d'aide à la création répertoire des œuvres journalistiques	38 897		33 000		
Bourses d'aide à la création EFE	40 801		40 542		
Bourses d'aide à la création multi-répertoires	34 066		35 001		
Promotion de la création :	1 237 299	53,0 %	1 113 866	47,7 %	11,1 %
Activités Scam	216 850	9,3 %	201 239	8,6 %	7,8 %
Activités Scam répertoire audiovisuel	99 989		63 108		
Activités Scam répertoire sonore	41 903		22 220		
Activités Scam répertoire de l'écrit			46 038		
Activités Scam répertoire des images fixes			6 857		
Activités Scam répertoire des œuvres journalistiques	4 330		1 473		
Activités Scam multi-répertoires	14 059		4 377		
Salle de projection	56 569		57 166		
Partenariats	509 573	21,8 %	429 909	18,4 %	18,5 %
Soutien des festivals répertoire audiovisuel	390 312		324 040		
Soutien des festivals répertoire sonore	21 988		26 400		
Soutien des festivals répertoire de l'écrit	24 604		21 513		
Soutien des festivals répertoire des images fixes	15 561		9 957		
Soutien des festivals répertoire des œuvres journalistiques	42 323		27 526		
Soutien des festivals répertoire EFE	14 785		20 473		
Autres festivals	0		0		
Prix	510 876	21,9 %	482 718	20,7 %	5,8 %
Prix répertoire audiovisuel et étoiles	355 462		206 936		
Prix répertoire sonore	21 779		21 350		
Prix répertoire de l'écrit	52 845		54 591		
Prix répertoire des œuvres journalistiques	26 550		18 796		
Prix répertoire des images fixes	23 555		22 252		
Prix répertoire EFE	8 913		10 018		
Soirée Grand Prix multi-répertoires	21 772		33 835		
Frais accessoires Prix			114 940		
Diffusion de l'information sur la création :	22 000	0,9 %	25 243	1,1 %	-12,8 %
Éditions répertoire audiovisuel	6 000		14 243		
Éditions répertoire sonore	7 000		7 000		
Éditions culturelles	9 000		4 000		
Belgique	107 150	4,6 %	102 550	4,4 %	4,5 %
Canada	11 508	0,5 %	11 516	0,5 %	- 0,1 %
Aides à la formation	154 891	6,6 %	141 269	6,1 %	9,6 %
Ateliers Maison des Auteurs	1 093		1 100		
Formation Écoles	43 345		40 317		
Formation Continue des auteurs	110 453		99 852		
TOTAL DES DÉPENSES	2 334 278	100 %	2 195 950	94,1 %	6,3 %

Tableau du montant et de l'affectation des produits financiers

conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

Selon les statuts, les intérêts provenant des sommes perçues en instance de répartition et, d'une manière générale, les produits des placements effectués à partir de ces sommes permettent de faire face aux charges générales de la société.

Depuis 2008 et pour répondre à une demande de la Commission permanente de contrôle des SPRD, des produits financiers, calculés sur les sommes non utilisées, sont ajoutés aux ressources actuelles du budget de l'action culturelle.

	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Revenu des placements	500 173	432 698
Plus values de cession	547 901	679 067
Variation de provision	33 560	0
Gains de change	29	0
Autres produits financiers	868 857	752 626
TOTAL	1 950 521	1 864 390

en euros

Liste des placements

Placements de l'actif circulant : Au 31/12/2016 Au 31/12/2015
en euros

FCP et Livret :	86 062 774	67 348 526
Axiom Obligatoire	3 000 000	0
BP Rives de Paris Livret Institutionnel	10 079 287	11 350 297
LA BANQUE POSTALE LBPAM 12-18 mois	9 011 443	4 511 443
CM-CIC Compte dépôt GAT	8 353 680	19 419 443
AMUNDI SACD-Scam Gestion	0	5 146 095
AMUNDI Trésor 12-24 mois	5 159 414	5 159 414
AMUNDI Livret CSL	7 559 718	7 530 952
BP Rives de Paris Livret Sociétaire	2 542 059	2 526 651
BNP Compte sur livret	35 978	6 534 756
CM-CIC Livret Associations	25 321 195	5 169 475
COGEFI SV Gestion	15 000 000	0
B.M.T.N. et Compte à terme :	30 000 000	40 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 23/11/2021	4 000 000	4 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 20/10/2024	8 000 000	8 000 000
BP Rives de Paris BMTN 4,10% 23/11/2016	0	1 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 20/10/2020	6 500 000	6 500 000
BP Rives de Paris CAT progressif 25/05/2017	1 000 000	1 000 000
CM-CIC BMTN 2,86% 20/10/2016	0	7 000 000
CM-CIC CAT Progressif 21/05/2023	5 000 000	5 000 000
CM-CIC CAT 2,00% 19/12/2016	0	3 000 000
CM-CIC CAT 0,80% 19/06/2017	4 500 000	4 500 000
LA NEF CAT NEF PRO	1 000 000	0
Contrat de capitalisation :	29 327 591	31 175 481
GENERALI	11 327 591	13 175 481
ALLIANZ (4 contrats)	13 000 000	13 000 000
AXA (5 contrats)	5 000 000	5 000 000
TOTAL DES PLACEMENTS	145 390 365	138 524 007

Balance âgée fournisseurs au 31 décembre 2016

Conformément au décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008

en euros	> à 90 jours	90 jours	60 jours	30 jours	Solde
Au 31 décembre 2016	749,21	398,19	5 356,42	- 583 141,78	- 576 637,96
Au 31 décembre 2015	3 693,3	- 11 975,75	- 25 588,34	- 603 486,09	- 637 356,88
Au 31 décembre 2014	127 168,25	- 1 702,21	- 48 459,94	- 416 588,80	- 339 582,70
Au 31 décembre 2013	- 821,74	8 870,95	32 653,37	- 281 635,91	- 306 240,07

Tableau des filiales et des participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus											
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
SCAM CANADA	62	-228 155	100%	62	62	0	0	73 296	0	0	CA et Résultat 2015
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
AVA	600	25 981	20%	150	0	0	0	0	8 229	0	CA et Résultat 2015
SAGEL	24 789	-109 217	50%	12 395	0	1 811 921	0	245 295	3 217	0	CA et Résultat 2015
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											
				0	0	0	0			0	
b. Filiales étrangères (ensemble)											
				62	62	0	0			0	
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											
				150	0	0	0			0	
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											
				12 395	0	1 811 921	0			0	

Tableau du rapport des prélèvements sur droits aux perceptions de l'exercice

Conformément au décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008

en euros	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Variations
Charges brutes de l'exercice	15 652 924	15 473 271	1,2 %
à déduire :			
Charges exceptionnelles (Y/C Provisions)	108 251	645 539	
Valeur nette comptable des actifs cédés			
Charges propres à l'exercice	15 544 672	14 827 732	4,8 %
à déduire :			
Ressources financières	-1 950 521	- 1 864 442	4,6 %
Solde des charges, nettes des ressources financières	13 594 152	12 963 289	4,9 %
à déduire :			
Ressources diverses	- 72 452	- 793 706	- 90,9 %
Ressources exceptionnelles	- 593 086	- 23 331	2442,0 %
à ajouter :			
Résultat de l'exercice	24 986	24 109	3,6 %
Coût net de gestion	12 953 599	12 170 361	6,4 %
Perceptions de l'exercice	109 341 368	109 178 983	0,1 %
Taux du coût de gestion	11,85 %	11,15 %	

Analyse des perceptions 2016 par mode d'exploitation

en euros	Perceptions France	Perceptions Délégations	Perceptions étranger	Total		Total Perceptions 2015	Variations 2016 / 2015
				Perceptions 2016	Prélèvements 2016		
Exploitation télévisuelle	69 002 575	4 528 871	4 550 952	78 082 397	912 640	78 276 694	- 0,25 %
Gestion confiée par les ayants droit	65 256 074	4 527 692	4 550 952	74 334 718	877 739	74 039 374	0,40 %
Gestion confiée en application de la loi	3 746 501			3 746 501	34 901	4 231 320	- 11,46%
Gestion confiée individuellement par les auteurs		1 178		1 178		6 000	NS
Exploitation radiophonique	7 560 335	486 740	195 943	8 243 018	95 028	8 425 821	- 2,17%
Gestion confiée par les ayants droit	6 141 215	486 740	195 943	6 823 897	82 311	6 944 751	- 1,74%
Gestion confiée en application de la loi	1 356 437			1 356 437	12 717	1 401 131	- 3,19%
Gestion confiée individuellement par les auteurs	62 684			62 684		79 939	- 21,59%
Exploitation télévisuelle et radiophonique	7 341 145	1 726 263	47 027	9 114 435	113 288	7 568 856	20,42 %
Gestion confiée par les ayants droit	5 720 323	1 726 263	47 027	7 493 612	93 041	6 124 173	22,36 %
Gestion confiée en application de la loi	1 620 823			1 620 823	20 248	1 444 683	12,19 %
Exploitation vidéographique et phonographique	392 556		11	392 567	412	402 582	- 2,49 %
Gestion confiée par les ayants droit	392 556		11	392 567	412	402 582	- 2,49 %
Gestion confiée en application de la loi							
Exploitation sur support graphique	3 526 997	1 217 723	50 959	4 795 679	43	6 516 730	- 26,41 %
Gestion confiée par les ayants droit	4 122	1 217 723	50 959	1 272 803	43	1 499 915	- 15,14 %
Gestion confiée en application de la loi	3 522 876			3 522 876		5 016 815	- 29,78 %
Exploitation multimedia	419 112			419 112	5 239	237 839	76,22 %
Représentation publique	38 749			38 749		28 121	37,79 %
Autres exploitations	5 673 244		2 582 168	8 255 412	87 358	7 722 339	6,90 %
Gestion confiée par les ayants droit	4 442 259		2 582 168	7 024 427	87 358	6 227 726	12,79 %
Gestion confiée en application de la loi	1 230 985			1 230 985		1 494 613	- 17,64 %
TOTAL	93 954 713	7 959 596	7 427 059	109 341 368	1 214 008	109 178 983	0,15 %

Analyse des répartitions 2016 par mode d'exploitation

en euros	Total Répartitions brutes 2016	Prélèvements sur Répartitions 2016	Répartition nettes 2016			Droits affectés aux ayants droits en 2016	Droits affectés aux ayants droits en 2015	Variations 2016/ 2015
			en France	pour les délégations de la Scam	pour les autres pays			
Exploitation télévisuelle	72 706 724	9 433 030	56 665 525	2 925 387	3 682 782	63 273 694	60 958 446	3,80 %
Gestion confiée par les ayants droit	70 619 247	9 163 040	54 848 038	2 925 387	3 682 782	61 456 207	59 066 344	4,05 %
Gestion confiée en application de la loi	2 087 477	269 990	1 817 487	0	0	1 817 487	1 886 222	- 3,64 %
Gestion confiée individuellement par les auteurs	0	0	0	0	0	0	5 880	- 100,00 %
Exploitation radiophonique	7 412 231	939 845	6 031 743	311 993	128 650	6 472 385	6 248 050	3,59 %
Gestion confiée par les ayants droit	6 497 871	828 348	5 228 880	311 993	128 650	5 669 522	5 654 006	0,27 %
Gestion confiée en application de la loi	845 224	109 423	735 801	0	0	735 801	535 782	37,33 %
Gestion confiée individuellement par les auteurs	69 136	2 074	67 062	0	0	67 062	58 262	15,10 %
Exploitation télévisuelle et radiophonique	6 743 971	887 325	5 724 609	82 094	49 943	5 856 646	6 370 799	- 8,07 %
Gestion confiée par les ayants droit	5 404 549	710 540	4 561 971	82 094	49 943	4 694 008	5 486 388	- 14,44 %
Gestion confiée en application de la loi	1 339 422	176 784	1 162 638	0	0	1 162 638	884 411	31,46%
Exploitation vidéographique et phonographique	328 943	9 907	315 542	3 494	0	319 037	385 862	- 17,32 %
Gestion confiée par les ayants droit	328 943	9 907	315 542	3 494	0	319 037	385 862	- 17,32 %
Exploitation sur support graphique	5 528 542	176 776	4 152 944	1 156 031	42 790	5 351 766	3 347 856	59,86 %
Gestion confiée par les ayants droit	1 267 676	63 042	5 812	1 156 031	42 790	1 204 634	1 422 213	- 15,30 %
Gestion confiée en application de la loi	4 260 866	113 734	4 147 132	0	0	4 147 132	1 925 643	115,36 %
Exploitation multimédia	135 776	29 345	106 807	- 377	0	106 431	104 308	2,03 %
Représentation publique	31 586	1 561	30 025	0	0	30 025	53 746	- 44,14 %
Autres exploitations	3 994 871	380 347	3 609 326	89	5 109	3 614 524	4 971 629	- 27,30 %
Gestion confiée par les ayants droit	2 717 883	347 822	2 364 863	89	5 109	2 370 061	4 887 789	- 51,51 %
Gestion confiée en application de la loi	1 276 988	32 525	1 244 463	0	0	1 244 463	83 840	1384,33 %
Remboursement retenue statutaire	- 107	0	- 107	0	0	- 107	447 129	- 100,02 %
TOTAL	96 882 536	11 858 136	76 636 415	4 478 712	3 909 274	85 024 401	82 887 826	2,58 %

Récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice

conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

en euros	Droits restant	Prélèvements	Prélèvements	Montants	Montants	Montants	Droits affectés	Droits restant	
	à affecter au								sur perceptions
	01/01/2016	Perceptions			à la création	œuvres sociales	à la gestion	droit	31/12/2016
						et culturelles	courante		
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	119 506 972	97 799 885	1 146 143	11 153 606		2 007 315		75 849 924	127 149 869
Exploitation télévisuelle	86 178 719	74 334 718	877 739	9 163 040	0	1 710 995	0	61 456 207	87 305 456
Exploitation radiophonique	6 278 935	6 823 897	82 311	828 348	0	35 342	0	5 669 522	6 487 309
Exploitation télévisuelle et radiophonique	8 911 659	7 493 612	93 041	710 540	0	169 784	0	4 694 008	10 737 898
Exploitation vidéographique et phonographique	244 309	392 567	412	9 907	0	0	0	319 037	307 521
Exploitation sur support graphique	360 128	1 272 803	43	63 042	0	0	0	1 204 634	365 211
Exploitation multimédia	807 762	419 112	5 239	29 345	0	0	0	106 431	1 085 859
Représentation publique	32 159	38 749	0	1 561	0	0	0	30 025	39 322
Autres exploitations	16 693 302	7 024 427	87 358	347 822	0	91 195	0	2 370 061	20 821 294
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	19 063 381	11 477 621	67 866	702 456	2 113 549	169 248	0	9 107 522	18 380 363
Exploitation télévisuelle	6 011 188	3 746 501	34 901	269 990	930 700	98 280	0	1 817 487	6 606 330
Exploitation radiophonique	2 306 002	1 356 437	12 717	109 423	339 109	33 978	0	735 801	2 431 410
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 914 627	1 620 823	20 248	176 784	0	36 990	0	1 162 638	3 138 790
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	4 384 727	3 522 876	0	113 734	535 993	0	0	4 147 132	3 110 744
Autres exploitations	3 400 737	1 230 985	0	32 525	307 746	0	0	1 244 463	3 046 987
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	62 096	63 862	0	2 074	0	0	0	67 062	56 822
Exploitation télévisuelle	908	1 178	0	0	0	0	0	0	2 086
Exploitation radiophonique	56 523	62 684	0	2 074	0	0	0	67 062	50 071
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	0	0	4 665
Remboursement retenue statutaire à effectuer	46 516	0	0	0	0	0	0	-107	46 623
TOTAL	138 678 966	109 341 368	1 214 008	11 858 136	2 113 549	2 176 563	0	85 024 401	145 633 677

Sommes affectées individuellement au cours de l'exercice

conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

en euros	Sommes payées au titre	Sommes affectées	Droits affectés
	des affectations individuelles	individuellement et non payées	aux ayants droit
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	76 401 360	- 551 436	75 849 924
Exploitation télévisuelle	61 336 714	119 493	61 456 207
Exploitation radiophonique	5 669 074	449	5 669 522
Exploitation télévisuelle et radiophonique	4 756 097	- 62 089	4 694 008
Exploitation vidéographique et phonographique	320 300	-1 263	319 037
Exploitation sur support graphique	1 203 325	1 309	1 204 634
Exploitation multimédia	196 406	- 89 975	106 431
Représentation publique	29 660	365	30 025
Autres exploitations	2 889 785	- 519 724	2 370 061
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	8 696 140	411 381	9 107 522
Exploitation télévisuelle	1 813 004	4 484	1 817 487
Exploitation radiophonique	734 111	1 690	735 801
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 183 425	- 20 786	1 162 638
Exploitation sur support graphique	3 914 123	233 009	4 147 132
Autres exploitations	1 051 479	192 985	1 244 463
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	67 062	0	67 062
Exploitation radiophonique	67 062	0	67 062
Remboursement retenue statutaire à effectuer	1	- 108	- 107
TOTAL	85 164 563	- 140 163	85 024 401

Sommes restant à affecter individuellement

conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

en euros	Années						TOTAL
	d'exploitation	Année	Année	Année	Année	Année	
	antérieures à	d'exploitation	d'exploitation	d'exploitation	d'exploitation	d'exploitation	
	2013	2013	2014	2015	2016	2017	
Soldes des droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	33 503 463	4 504 676	10 389 458	24 097 096	54 639 524	15 653	127 149 869
Exploitation télévisuelle	20 724 308	1 808 812	5 604 652	16 248 318	49 903 712	15 653	87 305 456
Exploitation radiophonique	1 709 400	257 386	204 645	1 252 243	3 063 635	0	6 487 309
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 780 914	227 446	1 098 752	2 311 888	4 318 898	0	10 737 898
Exploitation vidéographique et phonographique	182 991	- 6 093	11 633	3 403	115 586	0	307 521
Exploitation sur support graphique	354 765	4 608	1 900	3 904	36	0	365 211
Exploitation multimédia	844 567	188 026	- 67 434	60 767	59 934	0	1 085 859
Représentation publique	21 287	1 162	6 258	- 889	11 505	0	39 322
Autres exploitations	6 885 232	2 023 329	3 529 053	4 217 462	4 166 219	0	20 821 294
Soldes des droits dont la gestion est confiée en application de la loi	6 307 246	1 073 007	2 931 162	2 550 309	5 518 638	0	18 380 363
Exploitation télévisuelle	2 432 252	362 396	425 230	803 621	2 582 832	0	6 606 330
Exploitation radiophonique	838 510	245 167	131 656	271 423	944 655	0	2 431 410
Exploitation télévisuelle et radiophonique	928 155	68 328	471 669	547 060	1 123 577	0	3 138 790
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	1 098 935	98 652	1 512 980	400 177	0	0	3 110 744
Autres exploitations	963 293	298 464	389 628	528 029	867 574	0	3 046 987
Soldes des droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	31 081	915	0	7 877	16 950	0	56 822
Exploitation télévisuelle	908	0	0	0	1 178	0	2 086
Exploitation radiophonique	25 508	915	0	7 877	15 771	0	50 071
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	4 665
Solde retenue Statutaire	46 552	5	66	0	0	0	4 665
TOTAL	39 888 342	5 578 602	13 320 687	26 655 282	60 175 112	15 653	145 633 677

Globalement, les sommes restant à répartir aux auteurs passent de 138,7M€ à 145,6M€ soit une progression de 5 %.

Cette augmentation a pour cause principale la concrétisation des nouvelles conditions de partage intersocial des opérateurs câble, satellite et ADSL avec effet rétroactif à partir de l'année d'exploitation 2014. De ce fait, les régularisations encaissées, fortement positives pour la Scam, viennent abonder les

années 2014, 2015 et 2016. Les montants de ces régularisations pour les années 2014 et 2015 seront notamment mis en répartition avec les soldes des chaînes thématiques conformément à notre planning de répartition. Pour 2016, ces sommes participeront principalement aux tarifs des chaînes thématiques réparties en octobre 2017.

Par ailleurs, les règles de répartition relatives à certaines « autres exploitations » devant être repensées, le versement des

années 2013 à 2015 a été reporté à 2017.

Au 31 décembre 2016, le montant des droits à répartir pour les années 2012 et antérieures s'élève à 39,9M€. L'an dernier pour cette même période, il était de 45,8M€ soit une baisse de 12,9 %. Celle-ci est essentiellement due à l'apurement des soldes 2000 à 2006 des chaînes historiques. Cette dynamique va se poursuivre dans le temps. Ainsi, nous prévoyons en 2017, d'apurer les soldes 2007 et 2008 des chaînes historiques.

Solde des droits à répartir entre SPRD au 31 décembre 2016

Droits à répartir entre SPRD en euros

ANNÉE D'EXPLOITATION	<2013	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Exploitation télévisuelle	36 821	0	0	0	0	36 821
Télévision non hertzienne	36 821					36 821
Exploitation télévisuelle et radiophonique	800	0	0	0	0	800
Télévision et radiodiffusion	800					800
Exploitation sur support graphique	940 832	141 834	50 551	334 049	499 124	1 966 390
Reprographie et droit de prêt étranger	940 832	141 834	50 551	334 049	499 124	1 966 390
Autres exploitations	800	0	0	0	0	800
Plateformes communautaires de vidéos	300	25 975	80 000			0
TOTAL	979 252	141 834	50 551	334 049	499 124	2 004 810

Analyse détaillée du solde des droits à répartir aux auteurs

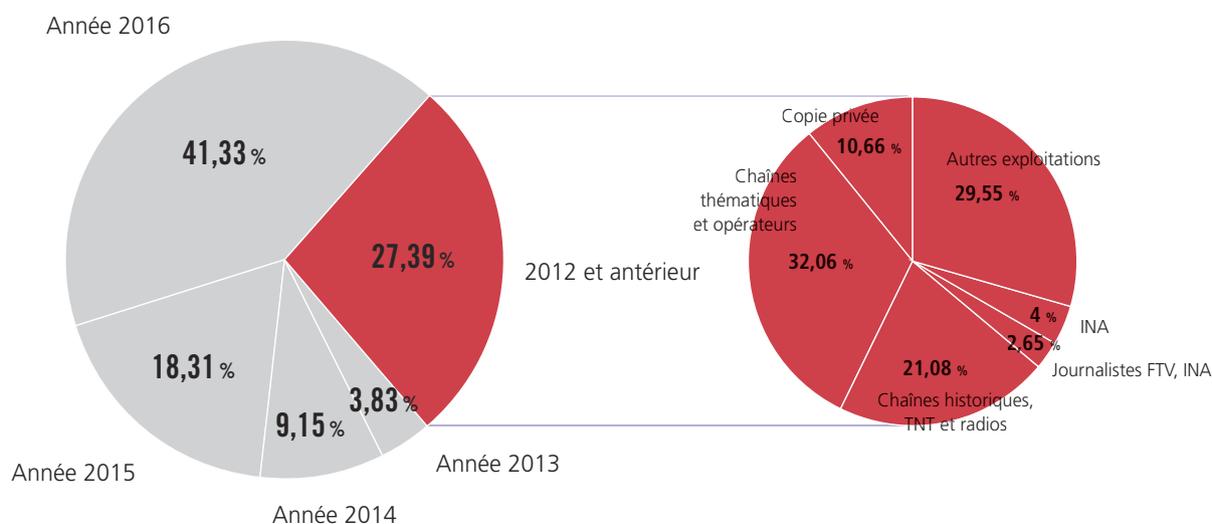
Les montants dus au titre des exploitations 2016 représentent 41,3 % des soldes restant à répartir au 31 décembre 2016. Ceux-ci seront reversés en 2017 pour les trois derniers trimestres des chaînes historiques (les éventuels soldes seront réalisés en décembre 2018). Les droits de l'année 2016 des autres chaînes de la TNT et des thématiques retransmises par les opérateurs seront quant à eux répartis en octobre 2017.

18,3 % des soldes concernent les exploitations N-1 (2015). Ces soldes correspondent pour partie aux sommes réservées pour les chaînes diffusées sur

les différents opérateurs (dont les analyses se poursuivent après leurs premières répartitions en octobre 2016) et aux régularisations relatives au nouveau protocole intersocial de ces mêmes opérateurs intervenues après l'élaboration des tarifs. Une autre part importante concerne le solde des chaînes historiques dont la répartition est prévue en décembre 2017. Le volume des droits restants à répartir pour les années N-2 (2014) et N-3 (2013) a augmenté respectivement de 12,2 % et 15,7 %. Pour l'année 2014, il s'agit de régularisations pour les opérateurs câble, satellite et ADSL dont la mise en

répartition interviendra en octobre 2017. L'année 2013 est quant à elle impactée à la hausse par le report de la répartition des droits de YouTube et Dailymotion également prévue en 2017.

Les droits restants à répartir pour les années 2012 et antérieures s'élèvent à 39,9M€ (le solde au 31 décembre 2015 pour les années 2011 et antérieures était de 41 M€). La Scam, avec l'apurement des soldes 2000 à 2006 des chaînes historiques, a entrepris la mise en répartition des soldes les plus anciens. Cette dynamique va se poursuivre et s'étendre progressivement à l'ensemble de ces droits.



Taux des retenues statutaires de la Scam 2016

		Retenue statutaire
Audiovisuel		
Chaînes et opérateurs	Diffusions hertziennes, par câble, par satellite et ADSL	13 %
Copie privée		13 %
Autres	Protocoles commerciaux/Echnages internationaux	10 %
	Plateformes communautaires de vidéos, sites internet (hors VOD)	13 %
	Vidéogrammes sur supports physiques	3 %
	Primes d'inédit	3 %
Sonore		
Radios	Diffusions hertziennes, câble, satellite, ADSL, fibre, internet fixe ou mobile	13 %
Copie privée		13 %
Autres	Protocoles commerciaux/Echnages internationaux	10 %
	Phonogrammes sur supports physiques	3 %
	Primes d'inédit	3 %
Ecrit		
	Reproduction presse	12 %
	Récitation publique	5 %
	Reprographie (photocopie)	3 %
	Droits d'édition et de traduction	3 %
	Droit de prêt France	0 %
	Droit de prêt étranger	3 %
	Copie privée	3 %
Autres		
	Copie privée	3 %
	Reprographie (photocopie)	3 %
	Droits de suite	3 %
Accords journalisés		
	Droits des journalistes au titre des exploitations secondaires	9,5 %

Retenues des sociétés d'auteurs avant reversement à la Scam

Certains droits n'étant pas perçus directement par la Scam mais par d'autres sociétés pour son compte, celles-ci appliquent de leur côté une retenue pour frais de gestion avant reversement à la Scam, laquelle applique ensuite ses pro-

pres taux de retenue selon la nature des droits et comme indiqué précédemment. Pour les droits relatifs aux contrats « médias » administrés par la Sacem ainsi que pour le mandat confié à la SDRM relativement aux exploitations de

phonogrammes et vidéogrammes, aucune retenue n'est appliquée avant reversement des droits à la Scam. Les frais de gestion exposés par ces sociétés sont réglés dans le cadre d'un mandat global.

		Taux	Montant
ADAGP			
Images fixes	Copie privée	10 %	2 633,30 €
	Droit de suite	12 %	1 608,72 €
AVA			
Images fixes	Copie privée (hors copie privée audiovisuelle)	0 %	- €
	Reprographie	0 %	- €
Copie France			
Exploitation télévisuelle	Copie privée	1,09 % puis 1,13 % à partir de mars 2016	42 093,21 €
Exploitation radiophonique	Copie privée	0,80 %	10 939,01 €
Exploitation sur support graphique	Copie privée	0,80 %	9 927,30 €
SACD			
Œuvres littéraires adaptées	Droits de diffusion	10,60 %	5 140,91 €
	Câble	10,60 %	1,20 €
	Copie privée (France)	11 %	150,37 €
	Copie privée (étranger)	7 %	1,63 €
	INA	7 %	80,03 €
	Prêt	11 %	147,46 €
	Vidéo à la demande	10,60 %	0,67 €
Représentation publique	Récitations et lectures publiques	Entre 7 % et 13 % selon le pays d'origine des droits	2 504,73 €
SACEM			
Exploitation radiophonique	Récepteurs publics radio	15 %	228 086,76 €
Exploitation télévisuelle	Récepteurs publics télévision	15 %	33 042,61 €
SOFIA			
Exploitation sur support graphique	Copie privée	0,15 %	3 035,78 €
	Droit de prêt	Entre 8,76 % et 12,83 % selon l'année d'exploitation	27 385,37 €
CFC			
Exploitation sur support graphique	Reprographie	Entre 1,31 % et 9,71 % selon l'année d'exploitation et l'origine des droits	31 711,53 €

Liste des organismes ayant bénéficié de concours sur trois ans consécutifs 2014/2015/2016

(article R. 321-8 du CPI)

Acid (Paris)
Addoc (Paris)
Ateliers Varan (Paris)
Cinéma du Réel (Paris)
Comptoir du doc (Rennes)
Documentaire sur grand écran (Paris)
Écrans documentaires (Arcueil)
Échelles documentaires (La Rochelle)
États généraux du film documentaire (Lussas)
Étonnants voyageurs (Saint-Malo)
Festival International du film documentaire en Cévennes (Lasalle)
Festival international des scénaristes (Valence)
Festival international du court métrage (Clermont-Ferrand)
Festival international du film historique (Pessac)
Festival international du film ethnographique (Paris)
FID Marseille
Figra (Le Touquet)
Film-documentaire.fr (Lussas)
Films en Bretagne (Saint-Quay Portrieux)
Fipa (Biarritz)
Forum des Images (Paris)
Images en bibliothèques (Paris)
Longueurs d'ondes (Brest)
Maison des Journalistes (Paris)
Marathon des mots (Toulouse)
Parisciences (Paris)
Périphérie (Montreuil)
Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre (Bayeux)
Rendez-vous de l'histoire (Blois)
Sunny Side of the Doc (La Rochelle)
Traces de Vies (Clermont-Ferrand)
Tribudom (Paris)
Université Paris 1 Master Class Histoire et Audiovisuel (Paris)
Vidéoformes (Clermont-Ferrand)
Vidéo Les Beaux Jours (Strasbourg)

Scam*

France

5, Avenue Velasquez
75 008 Paris
Tél. 01 56 69 58 58
Fax 01 56 69 58 59
communication@scam.fr
www.scam.fr

Belgique

Rue du Prince Royal, 87
1050 Bruxelles
Tél. (2) 551 03 20
Fax (2) 551 03 25
infos@scam.be
www.scam.be

Canada

Bureau 605
4446 Boulevard Saint Laurent
Montréal PQ H2W 1Z5
Tél. (514) 738 88 77
Fax (514) 342 46 15
info@scam.ca
www.scam.ca